

La SUERA passe à la vitesse supérieure



Les événements de la SUERA ont eu lieu en février 2017 dans les Alpes bavaroises. © Aah-Yeah_flickr

La Stratégie de l'Union européenne pour la région alpine vient de franchir une étape importante avec l'organisation de sa première assemblée générale à Rottach-Egern/D. Cependant, tout n'est pas encore au point.

Un an après la conférence de lancement à Brdo en Slovénie, la présidence de la Stratégie de l'Union européenne pour la région alpine (SUERA) a été transmise de la Slovénie à la Bavière. Le passage de flambeau a eu lieu à l'occasion de la première assemblée générale de la stratégie le 13 février 2017 à Rottach-Egern/D. La SUERA n'est pas une institution politique. Selon sa propre définition, elle est une réaction aux enjeux sociétaux et environnementaux actuels des pays alpins. Les problématiques transfrontalières sont traitées dans le cadre de neuf groupes d'action thématiques. Ces groupes d'action ont présenté leur programme de travail à Garmisch-Partenkirchen/D après l'assemblée générale.

Vigilance face aux risques d'abus

Les acteurs impliqués travaillent à des vitesses et à des intensités différentes. CIPRA International observe avec attention ces évolutions, à la fois en tant que membre des groupes d'action consacrés à la mobilité, aux ressources naturelles et à la connectivité écologique, mais aussi en tant qu'observatrice critique et constructive des autres groupes d'action. Pour CIPRA International, certains aspects sont en bonne voie, d'autres au contraire doivent être observés avec attention. « Un point sur lequel nous devons rester vigilants est l'interprétation que les acteurs donnent à leur rôle dans la SUERA », souligne Andreas Pichler, directeur de CIPRA International. Les différentes interprétations ont déjà suscité de vives discussions en amont de l'assemblée générale. « La SUERA ne doit pas être utilisée de manière abusive pour servir les intérêts de certains groupes. » Cela a été le cas par exemple lors de la tentative de faire revivre par une voie détournée le projet d'autoroute Alemagna sous le couvert de la SUERA. La CIPRA a formulé des propositions sur la stratégie macrorégionale alpine dans un document de position publié avant la mise en place de la SUERA.

De nouveaux horizons

La Stratégie de l'Union européenne pour la région alpine est un voyage en terre inconnue. Pour Andreas Pichler, l'important est de garder le cap et d'œuvrer pour une stratégie équilibrée et profitable à tous. La Convention alpine reste l'un des piliers du développement soutenable de la macrorégion Alpes. Elle s'efforce d'encourager les échanges entre les institutions de la Convention alpine et les organes de la SUERA. Dans le cadre de la Conférence alpine de Grassau/D en octobre 2016, la Convention alpine a renouvelé le mandat de son groupe de travail dédié à la stratégie macrorégionale alpine. La CIPRA participe elle aussi à ce groupe de travail. Dans son document de position, la CIPRA a également demandé que la population et les acteurs concernés soient impliqués le plus en amont possible.

Sources et informations:

www.cipra.org/de/news/eine-strategie-fuer-die-menschen-in-den-alpen , www.cipra.org/de/news/adiou-alemagna-ausbau , www.bayern.de/bayern-uebennimmt-2017-den-vorsitz-bei-der-eu-alpenstrategie-eusalp-europaministerin-dr-beate-merk-gemeinsam-die-eu-alpenstrategie-zu-einem-zukunfts-motor-fuer-den-alpenraum-machen/ (de) , bayern.de/politik/politikthemen/europapolitik-2/eu-strategie-fuer-den-alpenraum-bayerischer-vorsitz-2017/was-ist-die-eu-strategie-fuer-den-alpenraum/ (de) , ec.europa.eu/regional_policy/index.cfm/en/policy/cooperation/macro-regional-strategies/alpine/ (en)

Point de vue : Pour que les habitants des Alpes puissent respirer



Alain Boulogne, Président de CIPRA France. © Heinz Heiss

De Grenoble à Chamonix, les habitants respirent toujours aussi mal. Les solutions techniques pour améliorer la qualité de l'air sont connues. Alain Boulogne, président de CIPRA France, demande de passer à l'action.

Les vallées alpines, tout comme de nombreuses villes françaises et italiennes, connaissent d'importants épisodes de pollution de l'air depuis la fin de l'année 2016. Les 155 000 habitants de la Vallée de l'Arve entre Annemasse et Chamonix sont fortement concernés. L'effet de cuvette entraîne la concentration des polluants générés par l'industrie, les transports et le chauffage au bois (foyers ouverts). Les habitantes et habitants dénoncent l'inaction des pouvoirs publics. Ils ont déjà manifesté à plusieurs reprises. Les cérémonies de vœux des élus pour la nouvelle année ont elles aussi été perturbées.

Face à l'urgence de la situation, le Vice-président délégué aux transports de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Patrick Mignola, a annoncé que « l'autoroute ferroviaire alpine, entre Aiton en France et Orbassano en Italie, va enfin augmenter sa capacité de transport des camions. Il y aura plus de camions sur les trains au 1^{er} juillet 2017 ». Ce passage à l'action est indispensable. Néanmoins, cette mesure restera insuffisante pour améliorer de manière franche la qualité de l'air.

En effet, le transport de marchandises entre la France et l'Italie ne représente qu'une petite partie des polluants émis dans l'atmosphère. Il faut avant tout une politique des transports qui favorise le report du trafic de poids lourds sur les lignes ferroviaires. La mise en place d'une bourse du transit alpin, comme sollicité par la CIPRA dans sa prise de position « Sobriété dans les transports », fait partie des mesures les plus efficaces.

Aujourd'hui, retrouver un air de qualité nécessite des actions coordonnées à toutes les échelles : locale, départementale, régionale, nationale, européenne. Afin que des solutions déjà connues soient mises en œuvre, il faut de nouvelles formes de coopération entre l'ensemble des acteurs, comme les élus, associations, industriels, habitants. A l'invitation de CIPRA France, des associations locales et nationales se sont mises autour de la table pour harmoniser leurs propositions. Une démarche qui devrait s'amplifier. Une rencontre se tiendra sur ce thème le 22 mars à Sallanches (74).

Sources et informations :

www.cipra.org/fr/positions/vers-une-nouvelle-culture-de-la-mobilite-soutenable, www.cipra.org/fr/alpmonitor/tendance#mobilite-croissante-les, www.cipra.org/fr/manifestations/cipra-france-vous-invite-a-une-rencontre-qualite-de-l2019air-dans-les-alpes-des-enjeux-techniques-aux-reponses-de-la-societe

Aménagement du territoire : « less is more »



Le projet « WorthWild » se penche sur la gestion des espaces peu aménagés. © Matthias Fleisch

La CIPRA se penche sur la question de la gestion des espaces peu aménagés. Dans le cadre d'une rencontre du projet « WorthWild », des scientifiques, des responsables du développement territorial et des ONG de tous les pays alpins ont discuté différentes approches d'aménagement du territoire.

L'étude de faisabilité « WorthWild » vise à recenser les espaces peu aménagés et à leur donner une plus grande visibilité pour mieux les protéger. Cette étude qui sera conduite pendant un an se base notamment sur les expériences déjà réunies dans les différents pays alpins. L'objectif de l'étude est de faire un état des lieux des démarches existantes et de les comparer pour dégager des recommandations d'action. La première rencontre a eu lieu en février 2017 et a été consacrée à l'identification des approches et des méthodes appliquées. Des experts et des responsables du développement territorial ont présenté quelques-unes de ces approches et échangé leurs expériences avec la CIPRA et d'autres ONG. Cet état des lieux a permis également de pointer la répartition très différente des compétences

d'aménagement du territoire en fonction des pays. Il a aussi montré que cette thématique se heurtait à des sensibilités différentes selon les régions.

Les territoires peu anthropisés des Alpes constituent des réservoirs de biodiversité. Or, ces paysages proches de l'état naturel subissent, dans certaines régions des Alpes, une pression croissante, liée en particulier aux aménagements touristiques et à la production d'énergie. Dans certains territoires, la pression diminue au contraire en raison de l'exode massif des populations vers les centres urbains. Dans son volet communication, le projet « WorthWild » vise également à améliorer l'acceptation de la gestion raisonnée de ces espaces. La CIPRA se réfère dans ses travaux au protocole « Aménagement du territoire et développement durable » de la Convention alpine, qui a pour objectif la protection et le développement durable et prévoyant des territoires de l'Arc alpin.

Sources et informations:

www.cipra.org/fr/biodiversite-paysage/activites-de-la-cipra

Une salle de classe itinérante



« whatsalp youth » fait sortir les jeunes de leur salle de classe pour les emmener en montagne. © Ashim D'Silva

À l'école, les jeunes passent la majorité de leur temps entre quatre murs. Le nouveau projet « whatsalp youth » les emmène en montagne et transforme la salle de classe en lieu d'apprentissage en plein air.

Les jeunes passent la majeure partie de leur temps à l'intérieur, pas seulement à l'école : ils sont nombreux à rester aussi assis devant l'ordinateur ou la télévision pendant leurs loisirs. Le nouveau projet « whatsalp youth » les attire en plein air. Ce projet est réalisé par le Conseil des Jeunes de la CIPRA en coopération avec CIPRA International et d'autres partenaires.

Des jeunes de tous les pays alpins se rencontrent en Autriche, en France et au Liechtenstein et se joignent au groupe de randonneurs « whatsalp », composé de Harry Spiess et Dominik Siegrist. À partir de juin prochain, les participants de « whatsalp » traverseront pendant quatre mois l'Arc alpin de Vienne/A à Nice/F, en relevant au passage les transformations subies par les régions alpines. Les deux groupes parcourront ensemble quelques étapes et échangeront sur des thématiques telles que l'environnement, la culture alpine ou la communication. Les

murs des salles de séminaires sont remplacés par le paysage ouvert et pittoresque des Alpes, et l'apprentissage devient itinérant.

Les jeunes préparent eux-mêmes les activités des rencontres « whatsalp » et apprennent à cette occasion à élaborer et à réaliser leurs propres projets. Le Conseil de Jeunes de la CIPRA joue un rôle central : ses membres sont chargés de rechercher des participants, d'organiser et de réaliser le programme et d'assurer la couverture médiatique du projet. « whatsalp youth » est financé par le programme européen Erasmus+.

Sources et informations:

www.whatsalp.org (de, en) , www.cipra.org/de/cipra/ueber-uns/menschen/cipra-jugendbeirat

L'avenir économique des territoires de montagne



Berchtesgaden/D est la porte du Parc national. © Sergiu Bacioiu_flickr

Qu'est-il possible en territoire de montagne ? Qu'est-ce qui ne l'est pas ? Deux nouvelles études publiées en Allemagne et en Suisse pointent les potentiels et les faiblesses de l'économie locale et montrent que les territoires de montagne peuvent contribuer à façonner leur avenir économique.

L'étude publiée par l'université de Wurtzbourg/D sur « Les effets du tourisme pour l'économie locale » souligne entre autres le rôle économique du Parc national de Berchtesgaden/D sur son territoire. Dans le cadre de cette étude à grande échelle, plus de 11 000 personnes ont été interrogées. On a par exemple cherché à savoir combien de résidents pouvaient vivre des revenus liés à la présence des touristes du parc. Avec un chiffre d'affaires annuel brut de 94 millions d'euros généré de manière soutenable, le Parc national est un pilier majeur de l'économie locale. Il contribue en même temps à la préservation du patrimoine naturel.

Une autre étude récemment publiée par le groupe de réflexion suisse « Avenir Suisse » analyse les changements structurels dans les territoires de montagne suisses. L'étude fournit notamment des pistes pour renforcer les chaînes de création de valeur existantes et en générer de nouvelles. Les auteurs soulignent la nécessité pour les territoires de s'ouvrir à de nouvelles approches. Ils peuvent par exemple mobiliser des « ressources externes », notamment par le biais d'une plus forte implication des propriétaires de résidences secondaires ou des salariés. Un des principaux constats de l'étude : l'avenir économique des territoires de montagne n'est pas prédéterminé par leur topographie. Chaque territoire peut contribuer à façonner son avenir. Des modèles de location innovants pour les logements existants peuvent par exemple constituer une nouvelle source de création de valeur et permettre de générer des moyens financiers pour réhabiliter les bâtiments anciens.

Sources et informations :

www.avenir-suisse.ch/62941/strukturwandel-im-berggebiet/ , www.nationalpark-berchtesgaden.bayern.de/medien/pressemitteilungen/2016/detailansicht.htm?ID=BTB5ZwrX0gMZkkLDFjXOg%3D%3D (de) , www.human.geographie.uni-wuerzburg.de/en/humangeographie/personen/job_univ_prof_dr_hubert/aktuelle_forschung_und_projekte/ (de) , www.avenir-suisse.ch/wp-content/uploads/2017/02/mediencommuniqu_e_strukturwandel_im_schweizer_berggebiet-2.pdf?2df49e (de) , www.avenir-suisse.ch/fr/63028/un-avenir-economique-pour-les-regions-de-montagne/

Le tourisme durable en pratique



En parcourant dans le calme les sentiers de randonnée de Barmes, on peut faire de belles rencontres, comme par exemple ces bouquetins. © Fulvio Spada_flickr

La petite commune italienne de Barmes met un frein à l'utilisation déraisonnable de son paysage, et gagne ainsi en attractivité pour les personnes en quête de calme.

Située dans l'une des trois vallées de Lanzo dans le Piémont italien, la petite commune de Barmes (Balme en italien) a conservé une nature intacte qui attire un nombre croissant de visiteurs. En hiver, ce sont avant tout des randonneurs à ski ou en raquettes qui viennent de Turin, tandis qu'en été de nombreux randonneurs venus d'autres pays empruntent les itinéraires de la « Grande Traversée des Alpes », sentier de grande randonnée qui traverse les Alpes italiennes, et font une étape à Barmes. À la fin de l'année dernière, la commune a pris une décision historique : elle interdit désormais l'accès des pistes et des sentiers de randonnée aux motos, aux 4x4 et aux quads en été, et l'utilisation de motoneiges et d'hélicoptère pour le transport des touristes en hiver. Pour les responsables de la commune, la priorité est la protection des paysages de montagne, et non l'exploitation et la consommation de la montagne.

Barmes est ainsi la première commune des Alpes italiennes à interdire l'héliciski, qui, bien que néfaste pour l'environnement, est malgré tout encore autorisé et pratiqué dans de nombreuses parties de l'Italie, à l'exception du Trentin et du Tyrol du Sud. Sous la devise « BalmExperience – La montagne est possible », Barmes se prépare avec le soutien de Mountain Wilderness et d'autres organisations à proposer aux visiteurs une expérience naturelle et authentique de la montagne. Le village organisera également à cette occasion différents événements et initiatives.

Comme Barmes, de nombreuses autres destinations touristiques des Alpes devront relever les défis d'un secteur touristique en pleine mutation et rechercher des solutions. CIPRA International s'est penchée de façon intensive sur la question et a publié récemment un dossier, une présentation et un document de position à ce sujet dans le cadre d'AlpMonitor. L'organisation souhaite ainsi montrer différentes pistes possibles et inciter à la réflexion.

Sources et informations:

www.regione.piemonte.it/pinforma/turismo/981-balmexperience-la-montagna-possibile.html (it) , www.lastampa.it/2017/01/16/societa/montagna/natura-e-cultura/balme-dice-no-alleliski-7jSgbZsNqr85q7kMMwJnHI/pagina.html (it) , www.mountcity.it/index.php/2017/02/07/balmexperience-stop-alla-montagna-luna-park/ (it)

Le Mont-Blanc au patrimoine mondial de l'UNESCO ?



Chamonix a engagé la procédure d'inscription du Massif du Mont Blanc sur la liste du patrimoine naturel et culturel de l'UNESCO. © will_cyclist_2_flickr

Jeudi 26 janvier, le conseil municipal de Chamonix a voté à l'unanimité une demande d'inscription du Massif du Mont-Blanc au patrimoine mondial de l'UNESCO. Une candidature qui a de grandes ambitions en matière de politiques environnementale, territoriale et transfrontalière.

L'attractivité du Mont-Blanc va de soi : ses espaces d'une beauté exceptionnelle et d'une grande richesse écologique et géomorphologique en font le troisième site naturel le plus visité au monde, avec six millions de visiteurs chaque année. Au-delà des conséquences directes de sa fréquentation, des constats alarmants tels l'artificialisation croissante et les pics de pollution, notamment dans la vallée de l'Arve, sont autant de raisons à cette candidature. Eric Fournier, maire de Chamonix, explique : « nous demandons aussi un lien fort avec le bas de vallée, et ce qu'il se passe en matière de transports, d'urbanisme, d'amélioration de la qualité de l'air. ».

Selon l'élu, « quand on est maire d'une commune de montagne, on n'a pas l'arsenal réglementaire et législatif adapté à notre territoire ». La reconnaissance internationale serait la seule apte à rendre cohérente l'intervention publique pour sa protection et celle du mode de vie des populations permanentes.

La démarche, initiée au début des années 2000 par le collectif ProMont-Blanc et soumise en 2008, était restée lettre morte. Depuis, la commune de Chamonix a poursuivi en ce sens : élue Ville des Alpes de l'année 2015, elle rappelle à l'occasion de cette candidature que le Mont-Blanc est « à la fois laboratoire scientifique et région pilote de la Convention Alpine pour les corridors écologiques et l'adaptation au changement climatique ».

Sources et informations :

www.whc.unesco.org/fr/listesindicatives/5265/ , www.france3-regions.francetvinfo.fr/auvergne-rhone-alpes/haute-savoie/chamonix/mont-blanc-classement-au-patrimoine-mondial-unesco-1184699.html , www.tdg.ch/geneve/actu-genevoise/massif-montblanc-devient-candidat-patrimoine-mondial-unesco/story/27044352 , www.lemessager.fr/faucigny/le-massif-du-mont-blanc-classe-au-patrimoine-mondial-de-ia933b937n176107 , www.mountainwilderness.org/2017/01/31/the-mont-blanc-massif-again-candidate-to-the-unesco-world-heritage/ (en), www.cipra.org/de/news/3967

Un nouveau guichet pour la Convention alpine



Irena Lačen Benedičič, directrice du Musée Alpin slovène et Marko Reiterer, Secrétaire général de la Convention alpine lors de la signature du protocole d'entente. © Silvo Kokalj

La Slovénie est après la France et l'Italie le troisième pays alpin à mettre en place un guichet de la Convention alpine. Le traité se rapproche ainsi des populations.

L'ouverture d'un guichet de la Convention alpine (« Infopoint ») à Mojstrana/SL a été fixée le 22 février 2017 avec la signature d'un protocole d'entente entre le Secrétariat permanent de la Convention alpine et le Musée Alpin slovène de Mojstrana. Il existe déjà quatre guichets locaux de la Convention alpine, deux en France et deux en Italie.

Avec la création du guichet de Mojstrana, la Slovénie accentue ses efforts en faveur de la mise en œuvre et de la diffusion des contenus et des objectifs de la Convention alpine au niveau local. Le Musée Alpin slovène, partenaire de coopération, fournit non seulement un cadre institutionnel, mais aussi des moyens financiers et du personnel. Le guichet permettra au musée d'intégrer à son programme la place de la Convention alpine dans la vie quotidienne des populations. Irena Lačen Benedičič, directrice du Musée Alpin slovène, explique le rôle du nouvel « Infopoint » : « Ce que nous proposons, c'est la possibilité de partager et de diffuser les contenus de la Convention alpine dans le contexte de nos propres projets. » D'autres événements et projets sont également prévus en dehors des murs du musée, en collaboration

avec des partenaires locaux.

La Slovénie a également lancé une autre initiative pour mieux faire connaître le traité à un large public : la « Journée slovène de la Convention alpine » qui a lieu chaque année à la fin mai. Dans le cadre du Musée Alpin slovène, cette journée marquera le coup d'envoi d'une nouvelle exposition. De nombreux autres événements à l'intérieur et à l'extérieur du musée compléteront le programme.

Sources et informations:

www.alpconv.org , www.alpconv.org/de/convention/agreements/infopoints , www.alpconv.org/de/newsevents/latest/NewsDetails.html?entryid=122068 , www.planinskimuzej.si (en, sl)

Sans emballages et sans fioritures, SVP !

En Suisse, les magasins qui vendent des produits en vrac poussent comme des champignons. Une tendance pour les Alpes?



Acheter des produits en vrac contribue à un style de vie durable. © storebukkebruse_flickr

Proposer en vrac des denrées alimentaires et autres produits de la vie quotidienne est une petite contribution à une vaste problématique. Le mouvement « Zéro Déchet » ou « Zero Waste » est déjà bien implanté en Suisse romande, où plusieurs magasins proposent depuis des années la vente en vrac de denrées alimentaires, mais aussi de biens de consommation courante comme les produits d'hygiène ou d'entretien. Les clients apportent leurs contenants : sachets, bocaux ou bouteilles. Ils contribuent ainsi à éviter le gaspillage de matériaux et la consommation inutile de ressources. Outre le fait de réduire les emballages jetables, ce système permet aussi au consommateur de n'acheter que la quantité dont il a réellement besoin. Le mouvement « Zéro déchet » s'étend aujourd'hui en Suisse alémanique, où plusieurs magasins vont ouvrir ce printemps.

La tendance se répand à vitesse variable dans les différents pays alpins, mais on la rencontre partout. Dans tout l'Arc alpin, il existe des magasins qui proposent des produits sans emballages. Une autre avancée vers un style de vie plus soutenable et économe en ressources est l'interdiction des sacs en plastique gratuits aux caisses des supermarchés telle qu'elle a été décidée en France l'année dernière.

Sources et informations:

www.negoziologgero.it/de/ (de, it) , www.labonnepiochegrenoble.com , www.liebeundlose.at (de) , zerowasteswitzerland.ch/de/

Oh...



© Derek Bakken_flickr

Qui a peur du loup ? Les cantons suisses de Saint-Gall et des Grisons, par exemple.

Depuis plusieurs années, ils vivent quasiment porte à porte avec la première meute de loups de Suisse dans le massif du Calanda. Par crainte que des loups affamés ne se mettent à rôder autour des maisons, les autorités ont délivré une autorisation de tir pour l'hiver 2015/2016. Or, en raison de l'hiver très doux, la meute de loups ne s'est pas approchée des habitations et aucun animal n'a été abattu. Cet arrêt de mort a été contesté devant les tribunaux. Un an plus tard, les rouages de la bureaucratie ont fini de tourner et le verdict a été rendu : l'autorisation de tir ne respectait pas le principe de proportionnalité, elle a été attribuée de manière trop précipitée et les loups du Calanda ne représentent pas un danger imminent pour la population. De nos jours, les loups trouvent de toute façon des proies plus faciles quand la porte de la bergerie reste ouverte...

Sources et informations :

www.nzz.ch/panorama/urteil-des-verwaltungsgerichts-calanda-woelfe-waren-nicht-gefaehrlich-Id.144314 (de), www.vaterland.li/region/ostschweiz/Woelfe-ueberfordern-die-Buendner-Regierung;art193,255443 (de), www.suedostschweiz.ch/panorama/2017-02-21/wolf-in-trun-in-stall-ingestiegen (de)

Agenda

Exposition "Sans limite" - Photographies de montagne, 25.01.-30.04.2017, Lausanne/CH. [En savoir plus...](#)

CIPRA France vous invite à une rencontre : "Qualité de l'air dans les Alpes : des enjeux techniques aux réponses de la société", 22.03.2017, Sallanches/F. [En savoir plus...](#)

RafiotCyclé - 4ème édition, 16.-18.06.2017, Serres/F. [En savoir plus...](#)

Séjours de Science participative organisés par le Centre de Recherche sur les Ecosystèmes d'Altitude (CREA Mont-Blanc), 18.06.-21.07.2017, Massif du Mont Blanc/F. [En savoir plus...](#)

À noter sur vos agendas : Des visions qui fédèrent et des actions qui font avancer. 23.-24.06.2017, Budoia/I. [En savoir plus...](#)